

**DIRECTION DES ÉCHANGES ET DE L'AGRICULTURE
COMITÉ DE L'AGRICULTURE**

Réunion annuelle des représentants des autorités nationales désignées pour la mise en oeuvre des systèmes de l'OCDE pour la certification variétale des semences destinées au commerce international

PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA 7^{ème} REUNION TECHNIQUE DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'IDENTITE VARIETALE ET LA PURETE VARIETALE.

Centre de Conférences de l'OCDE, 2 rue André-Pascal, 75016 Paris, France

Mercredi 10 juin 2009 (9:00 - 18:00)

Le groupe de travail technique est invité à traiter des points identifiés lors de la Réunion annuelle 2008 [TAD/CA/S/M(2008)4/REV1] et lors de la 6^{ème} réunion du GTT [TAD/CA/S/M(2009)1], en préparation de la Réunion annuelle 2009. Le présent projet d'ordre du jour est diffusé aux Délégations, Autorités nationales désignées et Observateurs participant à la réunion du groupe de travail technique, ainsi qu'à tous les délégués pour information.

Contact : Katarina.Djermanovic@oecd.org

JT03261488

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format

GÉNÉRALITÉS

1. Allocution d'ouverture

Prononcée par le Secrétariat de l'OCDE et M. Peter Johnston, président du Groupe de travail technique.

2. Adoption du projet d'ordre du jour

[TAD/CA/S/A(2009)4]

3. Projet de compte rendu succinct de la 6^e réunion du Groupe de travail technique

[TAD/CA/S/M(2009)1]
Pour recommandation

La 6^e réunion du GTT s'est tenue à Paris, France, le 28 janvier 2009. Le projet de compte rendu succinct, préparé par le Centre de coordination et le Secrétariat, a été mis sur OIisnext en mars 2009 et contient des commentaires envoyés par les États membres.

4. RÉVISION DES LIGNES DIRECTRICES POUR LES ESSAIS EN PARCELLE DE CONTRÔLE ET L'INSPECTION SUR PIED

Il a été convenu que les documents suivants seraient élaborés et, sous réserve de l'accord du GTT, qu'ils seraient soumis à la Réunion annuelle de 2009.

4.1 Proposition de lignes directrices révisées, Parties générales I, II, III [TAD/CA/S/RD(2008)3/REV3] *Pour discussion et recommandation*

Le projet de document révisant les lignes directrices de l'OCDE contient les sections générales suivantes:

- Partie I – Essais en parcelle de contrôle;
- Partie II – Inspection sur pied des cultures de semences;
- Partie III – Méthodes d'analyse supplémentaire de l'identité variétale et de la pureté variétale.

Tandis que le texte respectif des parties II et III des lignes directrices a déjà reçu l'approbation des experts techniques lors de la Réunion annuelle de 2008, ce n'est pas le cas de la partie I qui nécessitait un travail complémentaire.

Lors de la 6^e réunion du GTT, les experts ont bien progressé sur le texte de la partie I des lignes directrices et ont fait remarquer que les paragraphes 124 à 135 de la partie II devraient aussi être retravaillés. Il a été convenu qu'un document révisé devrait être diffusé à tous les membres du GTT et présenté à la prochaine réunion du GTT en vue d'une discussion finale.

Le Centre de coordination a préparé le document révisé en prenant en compte les modifications convenues lors de la 6^e réunion du GTT et les domaines de convergence révélés par les réponses au questionnaire sur l'harmonisation des procédures et des normes de contrôle *a posteriori*.

Action: pour recommandation lors de la Réunion annuelle 2009.

4.2 Proposition de lignes directrices révisées, partie IV

4.2.1 Fiches descriptives des espèces

[TAD/CA/S/RD(2008)12/REV2]
Pour recommandation

Lors de la 6^e réunion du GTT, les experts se sont mis d'accord sur le document révisé présentant les caractères de pureté variétale de 36 espèces, à inclure dans les lignes directrices.

Le Centre de coordination a finalisé le document en y incluant également les informations UPOV dans la description de certaines espèces. Les 36 espèces sont à présent prêtes à être acceptées et publiées.

Action: pour recommandation lors de la Réunion annuelle de 2009.

4.2.2 Mise à jour des fiches descriptives d'autres espèces Plan d'action

[TAD/CA/S/RD(2008)13/REV2]
**Pour discussion
et recommandation**

Lors de la 6^e réunion du GTT, les experts se sont mis d'accord sur le fait que les caractères de pureté variétale présentés pour 18 autres espèces incluses dans le document satisfont aux conditions de publication.

Au cours du mois de janvier 2009, l'Australie, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande ont communiqué les caractères de pureté variétale pour respectivement 6, 5 et 3 espèces.

Le Centre de coordination a préparé un document révisé afin que soient inclus les caractères de pureté variétale de ces espèces supplémentaires.

Action: pour recommandation lors de la Réunion annuelle de 2009.

AUTRES POINTS TECHNIQUES DE DISCUSSION

5. Harmonisation des procédures et des normes de contrôle *a posteriori*

[TAD/CA/S/RD(2008)9/REV2]
**Pour discussion
et recommandation**

Le projet de document portant sur les réponses fournies au questionnaire sur les procédures et les normes de contrôle *a posteriori* utilisées au niveau national par les Autorités nationales désignées a fait l'objet d'un débat approfondi lors de la 6^e réunion du GTT [TAD/CA/S/RD(2008)9/REV2].

Les experts ont conclu qu'il existait beaucoup de points communs dans l'approche des pays membres du GTT.

Il a été convenu que pendant la phase de révision des lignes directrices des essais de contrôle *a posteriori*, le Centre de coordination devrait accorder une attention particulière aux points communs révélés par les réponses et, le cas échéant, les insérer dans le texte.

Action: pour recommandation lors de la Réunion annuelle de 2009.

**6. Variétés admises à la certification OCDE
et à l'inscription dans la Liste des variétés**

[TAD/CA/S/RD(2008)10/REV2]
[TAD/CA/S(2009)3/PROV]
*Pour discussion
et recommandation*

Le projet de document relatif aux réponses fournies au questionnaire sur l'admission des variétés a fait l'objet d'un débat exhaustif lors de la 6^e réunion du GTT [TAD/CA/S/RD(2008)10/REV2].

Lors de la 6^e réunion du GTT, il a été convenu que le Centre de coordination examinerait le document et qu'il en extrairait les points les plus importants, à approfondir pendant le débat, en insistant particulièrement sur la question des "échantillons officiels".

Le Centre de coordination, après réception des contributions des pays membres, a préparé un nouveau document identifiant les domaines à clarifier.

Action: pour recommandation lors de la Réunion annuelle de 2009.

7. Modification d'une disposition des règles de contrôle *a posteriori*

[TAD/CA/S(2008)21/REV1]
*Pour
discussion
et recommandation*

Lors de la 6^e réunion du GTT, les experts ont discuté le projet de proposition relative à l'introduction d'une nouvelle règle 7.1.2 dans tous les Systèmes consistant à rendre obligatoire dans les essais de contrôle *a posteriori* l'usage de nombres de rejet avec probabilité de risque de 95%.

Les experts ont conclu qu'il était trop tôt pour prendre une décision sur la question et ont convenu que l'expert du Canada préparerait un document qui serait incorporé dans la proposition.

Le Secrétariat a révisé le projet de proposition selon le document reçu.

Action: pour recommandation lors de la Réunion annuelle de 2009.

**8. Proposition de modification des règles relatives
à l'admission des variétés**

[TAD/CA/S/RD(2008)14/REV1]
*Pour discussion
et recommandation*

Lors de la 6^e réunion du GTT, les experts ont discuté la proposition française visant à introduire une plus grande cohérence entre les Règles et les Lignes directrices pour les essais en parcelle de contrôle et l'inspection sur pied concernant l'inscription des variétés; la proposition inclut les changements apportés à la Règle 2.2.

La proposition a été faite de remplacer le mot "officielle" par "officiellement reconnue", et les experts ont convenu que le Centre de coordination examinerait les méthodes permettant de reconnaître une description officielle et qu'il réviserait le document pour la fin avril 2009.

Le Centre de coordination a révisé le projet de proposition conformément aux conclusions de la recherche.

Action: pour recommandation lors de la Réunion annuelle de 2009.

9. Projet de proposition “Choisir une procédure d’échantillonnage pour l’échantillonnage des cultures de céréales”

Pour discussion

Lors de la 6^e réunion du GTT, les experts du Royaume-Uni ont présenté un document qui examine les procédures d’échantillonnage pour l’inspection sur pied des cultures de céréales et l’utilisation des nombres de rejet en relation avec l’inspection sur pied des cultures de céréales.

Il a été convenu que l’expert du Royaume-Uni et celui de l’ISTA travailleraient ensemble à l’élaboration d’un document qui serait soumis au comité des statistiques de l’ISTA afin qu’il en discute lors de sa prochaine réunion, en avril 2009.

Le projet de proposition a été approfondi et révisé en fonction des éléments envoyés par le comité des statistiques de l’ISTA.

10. Le rôle des techniques moléculaires et biochimiques dans la description/l’identification des variétés

Pour discussion

La France, l’ISF et l’UPOV ont préparé un document sur le rôle des techniques moléculaires et biochimiques dans la description/l’identification des variétés qui a été soumis au Secrétariat en avril 2009 et diffusé auprès de tous les délégués.

Le Secrétariat a révisé le document en fonction des commentaires écrits envoyés par les experts du GTT.

11. Prochains thèmes de discussion

*pour discussion
et fixation des priorités*

La liste des prochains thèmes de discussion au sein du GTT et le calendrier des débats, tel que convenu lors de la 6^e réunion du Groupe de travail technique et reproduit dans le projet de compte rendu succinct TAD/CA/S/M(2009)1- section 10, seront complétés.

12. Prochaine réunion du GTT

La 8^e réunion du GTT est programmée pour le 4 novembre 2009 et se déroulera dans les locaux de l’OCDE à Paris, France, juste après la prochaine réunion du GCE.

13. Questions diverses

Veillez noter que, dans un souci d’économie de papier et de protection de l’environnement, les délégués sont invités à apporter leurs propres exemplaires des documents susmentionnés; aucun exemplaire supplémentaire ne sera disponible en salle de réunion.